

CONCOURS PHOTOS : « AMBES ET S ON IDENTITE »

REGLEMENT

Vous avez jusqu'au 16 Mars pour participer au concours photo organisé par la ville d'Ambès et Bordeaux Métropole ! Ces photos permettront de nourrir, par une approche sensible et citoyenne, le diagnostic en cours dans le cadre de l'étude urbaine et de programmation pour l'aménagement du centre-bourg.

En une ou plusieurs photographies, représentez un élément (bâtiment, paysage, lieu de vie, etc.) ou scène de vie **qui caractérise l'identité d'Ambès et définit son centre-bourg selon vous.**

La spontanéité, la créativité et la sensibilité de la photo sont attendues ; **le matériel professionnel n'est donc pas nécessaire** pour participer, un appareil photo compact ou un téléphone portable suffisent. Cependant, une attention devra être portée sur la définition des clichés en vue de l'exposition des lauréats sur l'espace public.

Pour participer jusqu'au 16 mars, vous pouvez :

- déposer votre photo directement sur PollUnit : <https://pollunit.com/polls/yyqgbmvt3rwixhbodstlzw>
- envoyer votre photo à la Mairie d'Ambès à l'adresse : communication@villeambes.fr



Pour voter pour votre photo préférée, vous pouvez :

- voter sur internet sur la plateforme Poll Unit du 16 au 30 mars :

<https://pollunit.com/polls/yyqgbmvt3rwixhbodstlzw>

- voter en physique du 19 au 30 mars à la Mairie, la Médiathèque et la Maison des Associations où seront les photos seront exposées

Les 10 photos ayant obtenu le plus de votes par les citoyens seront exposées sur les réseaux sociaux de la ville et sur l'espace public !

Modalités et conditions de participation

- Seul ou en équipe, sans limite d'âge, déposez une à trois photos maximum.
- Chaque photographie déposée doit être nommée par un titre représentatif.
- L'utilisation d'un logiciel de retouche est autorisée.
- La photo ne devra pas montrer de visage de face.
- Toutes les photographies à caractère raciste, diffamatoire, discriminant ou portant atteinte à la dignité humaine ou en contradiction avec les lois en vigueur seront refusées.

Pour toute question concernant le concours : communication@villeambes.fr ou 05 58 77 85 88

Les gagnants acceptent que leurs photographies et leurs noms ou pseudonymes soient utilisés publiquement et à titre gracieux par Bordeaux Métropole et la ville d'Ambès.